

des méchants) et que cette situation ne nous laisse pas sans beaucoup de crainte, il nous a paru plein d'opportunité, en présence des progrès chaque jour croissants de ce dangereux fléau de l'erreur, d'augmenter pour servir d'antidote au poison, le nombre des religieux catholiques. Au milieu de ces tempêtes soulevées par l'hérésie, le Frère Simon Guichard, de l'Ordre des Frères Minimes de Saint-François-de-Paule, homme remarquable par sa piété, sa sainteté, sa doctrine conforme à l'Evangile et à l'orthodoxie, qui plusieurs fois a prêché à Paris, que nous-même avons envoyé annoncer la parole de Dieu dans notre cité, et qui pour les intérêts de notre religion et de la foi orthodoxe a montré pendant plusieurs années une si grande piété et fidélité, en travaillant pour l'édification de l'Eglise catholique, a non-seulement ramené par sa prédication un grand nombre de fidèles qui étaient hésitants, mais encore plusieurs autres qui étaient tout à fait gagnés à l'erreur; ce que nous avons vu pendant notre séjour dans la ville et ce qu'on nous a appris quand les intérêts du royaume nous ont obligé d'en être absent.

Condescendant aux prières que ledit Frère Simon Guichard nous a adressées au nom de son ordre entier, nous accordons à ces mêmes Frères de l'ordre de Saint-François de Paule que, dans notre ville de Lyon, à l'endroit où, dans les premiers siècles, plusieurs chrétiens subirent la mort pour la foi et qu'on appelle encore en souvenir de ces saints martyrs la place de la Décollation, ils élèvent une église et un couvent et que là, avec un nombre convenable de religieux, ils célèbrent les saints offices, y résident à perpétuité, jouissent des privilèges, immunités, libertés et pouvoirs, accordés à leur ordre par les saints Pontifes Romains et les rois très-chrétiens de France. Par la teneur des présentes nous leur avons donné et accordé, nous